



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 19 octobre 2020 à 19 h par visioconférence.

Sont présents :

Maire	Christian Massé
Conseiller district N° 1	Nicolas Turcotte
Conseiller district N° 2	Mario Côté
Conseiller district N° 3	André Courtemanche
Conseillère district N° 4	Lorraine Denis
Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
Conseiller district N° 6	Simon Desautels

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence :

Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

Les membres présents forment le quorum.

Séance du conseil tenue par visioconférence

2020-10-223

Sous la recommandation du Ministère de la Santé publique et des Services sociaux, de ne pas socialiser pendant vingt-huit (28) jours afin de protéger la santé de la population concernant la propagation de la COVID-19, il est permis au conseil de siéger à huis clos.

Donc, il est proposé que la présente séance soit tenue par visioconférence.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance par visioconférence.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 01 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉOLUTION

3.1 Appui pour la réalisation du projet Le Climatoscope-Estrie : co-construction d'un tableau de bord climatique et renforcement des compétences d'une collectivité

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-10-224

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté et rédigé tel que présenté.



3. RÉOLUTION

2020-10-225

3.1 Appui pour la réalisation du projet Le Climatoscope-Estrie : co-construction d'un tableau de bord climatique et renforcement des compétences d'une collectivité

ATTENDU QUE

le but principal de ce projet qui sera réalisé par une équipe de l'Université de Sherbrooke, en collaboration étroite avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE,) est de co-construire un tableau de bord virtuel portant sur les changements climatiques, afin de dresser un portrait de la situation pour la région de l'Estrie, de faire un suivi de l'état de l'environnement grâce à des indicateurs propres à notre région, et de sensibiliser la population et les décideurs à la question des changements climatiques afin de faciliter la prise de décision et la mise en œuvre de solutions concrètes pour améliorer la performance régionale en termes de réduction et séquestration des émissions de GES et de résilience face aux aléas climatiques.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE

la Municipalité de Racine appuie ce projet;

QUE

la municipalité délègue le maire, M. Christian Massé, pour siéger sur ce comité régional de concertation du projet Climatoscope-Estrie à titre de représentant des élus municipaux.

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

Aucune question

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-10-226

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

M. Nicolas Turcotte, conseiller propose la levée de la séance à 19 h 04.

Christian Massé
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et secrétaire-trésorière